

Les Barils

Réunion publique

Vendredi 6 septembre 2024

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h10 et rappelle l'ordre du jour :

- « *Comment les acteurs économiques, culturels et touristiques des Barils peuvent-ils*
 - *répondre au mieux aux attentes des villageois*
 - *coordonner leurs activités ?* »

Il précise les règles des échanges aux 19 participants.

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur Thomas Kis**, représentant du restaurant *Le Barilois*.

Monsieur Thomas Kis rappelle que le restaurant est ouvert depuis presque 5 ans.

Il fait part à l'assemblée de la baisse d'activité rencontrée au cours de l'année.

La mise en place d'un menu à moindre coût, le midi, depuis le début de l'été, ainsi que l'organisation de soirée à thèmes (comme des soirées Karaoké) n'ayant que très peu fait évoluer la situation.

Il regrette que trop peu d'habitants de la commune ne viennent déjeuner ou dîner au restaurant.

Il se dit prêt à mettre en place une carte de fidélité pour les habitants des Barils.

Il déplore également le manque de sollicitation de la part des associations du village (*Les Barils Loisirs, BAC, ...*) ou de la Commune lors des différentes manifestations qui ont été organisées.

Messieurs Daniel Terreneuve et Stéphane Sergent, propriétaires du gîte l'Eure de Pause, **Pakita**, comédienne, **Hubert Privé**, artiste plasticien et locataire de la Maison des Barils, Patrick Forget, photographe et président de BAC, et **Madame Laëticia Jourdain**, présidente du comité des fêtes *Les Barils Loisirs*, interviennent à tour de rôle pour répondre à Monsieur Thomas Kis.

Ils lui font remarquer que *Le Barilois* est un restaurant gastronomique et que le coût d'un repas peut être trop élevé pour de nombreux habitants des Barils. Ils notent également le manque de communication auprès des Barilois, notamment concernant le menu du midi mis en place depuis le début de l'été. De l'avis de tous, un post sur la page Facebook du restaurant ne suffit pas.

D'autre part, chacun des représentants des associations se dit prêt à coopérer avec le restaurant lors des événements qu'elles organisent. Cependant, ils rappellent qu'ils font établir des devis par différentes sociétés pour les prestations voulues et que, souvent, compte-tenu de leur cahier des charges, l'offre du *Barilois* ne convient pas.

Il a par conséquent, été convenu entre les parties concernées qu'il serait souhaitable d'instaurer, à l'avenir, une meilleure communication réciproque sur ce sujet.

Monsieur le Maire reprend la parole au nom de la commune et rappelle que la mairie participe financièrement et/ou matériellement à chacune des manifestations organisées par les associations et qu'elle a également beaucoup investi dans la rénovation des locaux du restaurant.

Il fait remarquer que *Le Barilois* a été retenu à plusieurs reprises dans le cadre de repas organisés par la Commune (repas des Anciens, fête du 14 juillet, ...).

Il souligne enfin que le dernier repas des Anciens organisé à la salle des fêtes des Barils a davantage été apprécié par les participants que celui organisé précédemment au *Barilois*.

Monsieur le Maire redit que la satisfaction des habitants des Barils est ce qui lui tient à cœur avant tout.

Monsieur Hubert Privé, élu, artiste plasticien, locataire de la Maison des Barils, précise qu'il emmène systématiquement ses invités du showroom au *Barilois* et qu'ils en sont toujours très satisfaits. Il insiste toutefois sur le fait que la communication et le marketing du restaurant pourraient être nettement améliorés : meilleur affichage sur les principaux axes routiers à proximité, flyers au gîte / Center Parcs, groupe WhatsApp, ...

À ce propos, **Madame Laëtitia Jourdain**, présidente du Comité des fêtes *Les Barils Loisirs*, regrette que *Le Barilois* n'offre pas de lots pour les tombolas qui sont organisées lors des certaines manifestations de l'association *Les Barils Loisirs*, se privant ainsi d'une publicité populaire auprès des habitants des Barils et des communes environnantes.

Monsieur le Maire souhaite clore le débat concernant le restaurant Le Barilois.

La parole est alors donnée aux différents acteurs de la vie culturelle et touristique aux Barils.

Madame Laëtitia Jourdain, présidente du comité des fêtes Les Barils Loisirs

Madame Laëtitia Jourdain insiste sur le fait que dans le cadre des repas organisés par l'association, le montant de la participation réclamée doit être raisonnable afin de toucher le plus large public possible.

Par ailleurs, elle souligne qu'elle ne voit absolument aucun inconvénient à faire de la publicité pour le restaurant *Le Barilois* si, en contrepartie, ses exploitants acceptent l'affichage de publicité relative aux événements proposés par l'association.

Monsieur Laurent Rosse, représentant de Center Parcs

Monsieur Laurent Rosse, souligne que Center Parcs est une « grosse machine » et qu'il n'y a absolument aucun problème à communiquer sur les activités proposées par le village des Barils

ainsi que les communes avoisinantes. Il précise qu'il est mis à la disposition des résidents de Center Parcs un panneau d'affichage et un présentoir de flyers des activités culturelles / restaurants / visites / ... proposées dans la région.

Il ajoute que Center Parcs a l'habitude de travailler avec l'Office de Tourisme de Verneuil-sur-Avre.

Monsieur Olivier Mesliah-Planchon évoque le problème de la dangerosité de la rue des Bois-Francis reliant les Barils à Center Parcs. Il regrette que la piste cyclable partant du bourg ne soit pas prolongée jusqu'au parc.

Monsieur le Maire confirme que c'est un sujet sensible à propos duquel il sollicite de longue date et régulièrement les collectivités locales concernées (interco, département...). À ce titre, il insiste sur le fait qu'une collaboration renforcée sur ce sujet avec Center Parcs donnerait plus de poids à ses demandes.

Monsieur Stéphane Sergent, propriétaire du gîte l'Eure de Pause

Monsieur Stéphane Sergent se dit être vraiment satisfait de son activité de location d'un gîte aux Barils.

La plupart des personnes qui y séjournent viennent pour des mariages ou autres cérémonies dans les environs, passer une unique journée à Center Parcs ou sont des habitants des Barils ou des communes avoisinantes qui réservent le gîte pour y loger famille et/ou amis.

Madame Rosie Romain, Traiteur, Saveur Créole – Bwa Di Roz

Madame Rosie Romain informe l'assistance que son activité est toute récente puisqu'elle a commencé au printemps et se réjouit du très bon démarrage surtout qu'elle a débuté en conservant 70 % de son temps de travail au Collège de Brezolles. Compte-tenu du succès de *Saveur Créole*, elle envisage de réduire dans l'avenir son activité au collège à 50 %.

Elle remercie chaleureusement la Mairie et les habitants des Barils qui lui ont fait confiance et lui ont ainsi permis de bien démarrer.

Elle précise qu'elle est particulièrement active sur différents réseaux sociaux.

Monsieur Hubert Privé, élu, artiste plasticien, locataire de La Maison des Barils

Monsieur Hubert Privé se dit heureux de sa collaboration avec l'association BAC à qui il prête régulièrement et à titre gracieux ses locaux pour l'organisation d'expositions temporaires.

Il est ravi de contribuer à la bonne image du village et à sa vie culturelle.

Il souhaiterait mettre en place un groupe WhatsApp afin de contribuer à une meilleure communication entre Barilois.

Pakita, comédienne

Pakita, participe activement à l'animation du village depuis de nombreuses années. Elle proposera le spectacle qu'elle a joué à Avignon cet été le 11 octobre prochain, salle Maurice Durey.

Elle souhaiterait créer une comédie musicale avec les enfants des Barils autour du thème de la Comtesse de Ségur. Le spectacle se tiendrait au Château des Barils dont Center Parcs est le locataire.

C'est un spectacle ambitieux particulièrement difficile à monter. Cependant, il lui tient énormément à cœur et elle est prête à s'investir pleinement afin qu'il puisse voir le jour.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement chacune des personnes présentes de sa participation à la réunion et plus particulièrement les acteurs économiques, culturels et touristiques des Barils.

L'ensemble des participants, quant à eux, saluent l'action soutenue de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal qui fait des Barils une commune vivante et dynamique où il fait bon vivre et dont le rayonnement est très apprécié.

La séance est levée à 20h30.

La réunion est suivie d'un convivial pot de l'amitié proposé par *Les Barils Loisirs* et la Mairie auquel étaient également présents les exposants du marché artisanal organisé par le Comité des fêtes ce vendredi 6 septembre.

Synthèse rédigée par Agnès Quélenec